

# La Ville officielle



**Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel**

## Vente de timbres Pro Juventute

Les enfants des degrés 1 à 7 Harmos de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (éorén), munis de bordereaux, passeront à domicile, dès le mercredi 29 octobre 2014, pour prendre les commandes de timbres et autre matériel Pro Juventute.

Le public est prié de bien vouloir les recevoir, même s'il arrive que de petits vendeurs frappent plusieurs fois à la même porte.

La plus grande politesse a été recommandée à tous les écoliers et l'ordre leur a été donné de ne pas offrir les timbres dans la rue, les magasins, les restaurants, les banques, les hôpitaux et les maisons de commerce.

Cette année, la date d'émission des timbres Pro Juventute a été fixée au 13 novembre 2014. Leur validité est illimitée.

L'argent récolté, environ 30'000 francs, permet entre autres de financer les familles les plus démunies pour des camps de ski, camps verts ou camps de fin d'études, des traitements dentaires, des achats de lunettes et de vêtements, des heures de soutien scolaire ou de cours extrascolaires ou encore offrir à ces enfants quelques activités pendant les vacances.